



**CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**FICHE DE POSTE**

**2020-383824**

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Paris, le 6 mai 2020

**N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :**

<b>Intitulé du poste (F/H):</b>  <b>Jardinier (H/F)</b>  Domaine national de Rambouillet	<b>Catégorie statutaire : C</b> <b>Corps : Adjoint technique</b> <b>Code corps (cf. Annexe) : ATAE</b> <b>Spécialité : Jardin</b> <b>Groupe RIFSEEP* : 1</b> <b>Métier du CMN : Jardinier</b> <b>Groupe d'emploi CMN : 1</b>
--	--

**\* GROUPE RIFSEEP :**

Faire une proposition chiffrée de classement dans un groupe en référence à l'annexe 8

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Culture et patrimoine

**Emploi(s) Type :** (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

ATAE –CUL09

**Résidence administrative :**

Centre des monuments nationaux, Domaine national de Rambouillet (78)

**Missions et activités principales :**

Le jardinier (H/F) est chargé d'assurer, au sein de l'équipe jardin du monument, l'exécution des différents travaux d'aménagement et d'entretien du patrimoine végétal du monument afin d'en garantir la présentation et de valoriser l'image du monument.

Dans un domaine classé, comportant pelouses, haies, massifs d'arbuste topiaires, roseraie, et potager, le jardinier réalise les travaux de production des végétaux, de plantation et d'entretien des différents espaces verts.

**En matière de techniques horticoles :**

- Le jardinier met en œuvre les différentes techniques de plantation des végétaux d'ornement, d'engazonnement, de création de massifs paysagers et de fleurs ;
- Il assure la production florale du domaine (multiplication, arrosage et fertilisation, soins et entretiens nécessaires au bon développement des végétaux).

**En matière d'exécution de travaux d'entretien du jardin :**

- Le jardinier exécute les travaux d'entretien courant du jardin : taille, fertilisation, plantations, entretiens des gazons, désherbage, traitements phytosanitaires... ;
- Il assure le traitement des déchets végétaux ;
- Il assure l'entretien courant des voiries du site.

**En matière d'entretien et de mise en valeur de l'environnement paysager :**

- Le jardinier met en place les protections nécessaires autour des chantiers ;
- Il réalise ou participe aux travaux d'infrastructure (terrassement, écoulement des eaux, etc.).

**En matière d'entretien du matériel :**

- Le jardinier participe à la petite maintenance et à l'entretien courant du matériel du service jardins : nettoyage du matériel, petites révisions...
- Il peut, en tant que de besoin, intervenir sur l'entretien du monument et la petite maintenance.
- Il peut dans le cadre des livraisons être sollicité en renfort.

**Autres missions :**

- Le jardinier peut réaliser des prestations de bûcheronnage ;
- Il participe à l'entretien courant des locaux professionnels.

**Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)****Compétences techniques :**

- Maîtrise des techniques de taille des végétaux ;
- Connaissance des végétaux et des méthodes culturales ;
- Utilisation des machines dédiées ;
- Connaissance de la réglementation en matière de produits phytosanitaires ;
- CACES 1 ou à acquérir sur site ;
- DAPA (diffuseur applicateur de produits antiparasitaires) ou à acquérir sur site ;
- Permis B

## **Savoir-faire**

- Etre capable d'organiser son poste de travail

## **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Goût du travail en équipe ;
- Dynamisme ;
- Qualités relationnelles ;
- Capacités d'adaptation et d'autonomie
- Adaptabilité au terrain et aux aléas climatiques

## **Environnement professionnel :**

### **Environnement professionnel :**

*Premier réseau public français culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 84 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.*

*Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.*

*Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

*Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.*

*Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement*

*Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement au chef du service.*

*Liaisons fonctionnelles : Équipe jardin, intervenants extérieurs, services du monument et du siège.*

## **Perspectives d'évolution : So**

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts : fonctionnaires (toutes fonctions publiques) de catégorie C, et en contrat à durée indéterminée à temps complet.**
- **Rémunération comprise entre 18 275 € et 20 018 € bruts annuels en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.**
- Le jardinier travaille selon un cycle administratif ;
- Compte tenu des nécessités de service, l'agent travaille en extérieur. ;
- Il utilise les équipements de protection individuelle (EPI), le matériel et les produits spécialisés mis à sa disposition, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### Profil du candidat recherché (le cas échéant)

### Qui contacter ?

Arnaud VUILLE, administrateur par interim du domaine national de Rambouillet ([arnaud.vuille@monuments-nationaux.fr](mailto:arnaud.vuille@monuments-nationaux.fr)) et Philippe RICHARD, chef service jardins ([philippe.richard@monuments-nationaux.fr](mailto:philippe.richard@monuments-nationaux.fr))

### Informations :

### Envois des candidatures :

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat **au plus tard le 6 juin 2020**

- à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : [recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr).

### Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2020